

VAJ

CENTRE COMMUNAL
ACTION SOCIALE

ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES ÂGÉES



Un moment ensemble pour
vous aider à mieux vivre votre quotidien

LAV

POUR QUI ?

Le service accueille des personnes en perte d'autonomie et souffrant d'une maladie neurodégénérative. Il s'adresse aux habitants de Laval agglomération.

OBJECTIFS

Dotée d'une autorisation délivrée par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé, l'accueil de jour a pour objectifs de :

>> permettre aux personnes accueillies de passer un moment agréable, dans un contexte rassurant de socialisation, de stimulation, et de valorisation des acquis, afin de ralentir l'évolution de la maladie et de préserver le maintien à domicile.

>> offrir aux familles, aux aidants, un temps de répit et un soutien dans leur relation d'aide et d'accompagnement.

FONCTIONNEMENT

L'accueil de jour est ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi (sauf les jours fériés).

Deux formules sont proposées :

- soit pour le repas et l'après-midi (12h00 à 17h00)
- soit pour l'après-midi (14h00 à 17h00)

La prise en charge a lieu de manière régulière une ou plusieurs fois par semaine en fonction des disponibilités.

La journée s'articule autour de moments clés garantissant le maintien des repères et le respect des rythmes de chacun (repas, relaxation, activités, stimulation...).

L'accompagnement est effectué par une équipe de professionnels : aide médico-psychologique, auxiliaires de vie sociale ou aide-soignants formés assistants de soins en gérontologie.

LIEU D'ACCUEIL

L'équipe vous accueille au 62 rue Davout à Laval, sur le site du Pôle accueil aidants-aidés (P3A) du CCAS, situé dans le quartier Saint-Nicolas.

L'espace dédié à l'accueil de jour est composé d'un lieu de vie vaste et lumineux doté d'une cuisine ouverte, de salles d'activités, de repos et de bien-être, ainsi que de deux jardins sécurisés.

LES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES PROPOSÉS

Des ateliers en groupes sont organisés avec un travail sur la mémoire (stimulation des capacités d'attention et de concentration, aide à la communication). Des activités conviviales autour de la gymnastique douce, la relaxation, la musique, le chant, la cuisine sont aussi proposées ainsi que des sorties extérieures.

Un planning mensuel est remis à chaque personne et à son aidant.

TRANSPORT

Le transport est assuré :

- soit par l'équipe de l'accueil de jour
- soit par le service MobiTul
- soit par la famille ou l'intervenant à domicile.

L'accueil de jour propose un transport aller-retour entre le lieu de domicile et le service, sur les communes de Laval et son agglomération, pour les personnes qui déjeunent sur place uniquement.

Le service MobiTul peut être sollicité, dans les conditions fixées par le règlement de fonctionnement du service pour les personnes en fauteuil roulant, ou qui ne peuvent pas être transportés par le service

■ INSCRIPTION

Un rendez-vous à domicile est systématiquement proposé par la responsable du service afin de constituer le dossier administratif, recueillir les habitudes de vie et élaborer le projet de vie individualisé. Il vous sera demandé une photocopie de la dernière prescription médicale (ne pas oublier de signaler chaque changement de traitement) ainsi qu'une copie de la carte vitale.

■ TARIFS ET AIDES FINANCIÈRES

Les tarifs sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration du CCAS après approbation du Conseil Départemental.

Le Conseil Départemental peut prendre en charge une partie des frais d'accueil de jour par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour les personnes dont la perte d'autonomie est évaluée en groupes GIR 1 à 4.

Le dossier est à retirer auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). L'aide est versée directement aux bénéficiaires sur présentation d'une facture.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
Pôle accueil aidants-aidés (P3A)**

L'arc en ciel

Accueil de jour

62 rue Davout

53000 Laval

02 43 49 47 68

accueiljour.p3a@laval.fr

WWW.LAVAL.FR